

Prolongation/Aménagement de l'axe PK5-PK12

Le gouvernement face à l'incivisme des populations



Photo : GRM/ L'Union

Le ministre des Infrastructures, Christian Magnagna, suivant les explications des techniciens de Colas sur l'évolution du chantier.



Photo : GRM

Propriété d'un compatriote, ce bar est situé sur l'emprise de la route en construction.

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

Jeudi dernier, alors qu'il y était pour constater l'évolution d'un chantier devant être livré au plus tard en septembre prochain, le ministre des Infrastructures, Christian Magnagna, n'a pas caché son indignation de voir des commerçants et autres transporteurs suburbains s'illustrer par l'occupation anarchique de l'emprise de la voie. Echangeant au passage avec ces derniers, le membre du gouvernement a exprimé la détermination du gouvernement à faire aboutir ce projet dans les délais.

AU terme de sa visite d'inspection sur le tronçon routier PK5-PK12, jeudi dernier, le ministre en charge des Infrastructures, Christian Magnagna, a laissé entendre que celui-ci sera achevé entre fin août et début septembre. Un engagement qui fait suite, sans doute, aux assurances à lui données par Colas Gabon, l'entreprise adjudicataire. Et qui ne manque pas de

prendre aussi en compte, du moins l'espère-t-on, tous les aléas qui ont, jusqu'ici, été à l'origine du ralentissement de ce chantier. L'on pense d'abord à la question du financement qui n'a pas souvent été au rendez-vous à temps, causant des arrêts incessants des travaux. Autre difficulté, à un degré moindre, la problématique de l'installation anarchique de nombreux petits commerçants et autres transporteurs suburbains sur l'emprise de la voie. Et, enfin, l'incivisme des populations, qui transforment la chaussée en décharge publique.

SAISIR L'OCCASION. Dans cet article, nous nous intéressons essentiellement aux deux derniers points. L'installation illégale des commerçants et transporteurs suburbains sur l'emprise de la voie mérite cette attention. Car il faut voir à quel point ceux-ci s'exposent aux accidents avec les nombreux engins lourds en mouvement permanent le long de cet axe en travaux. Lors de la conversation avec les intéressés, le chef



Photo : GRM

La construction de ce dalot pourrait freiner aussi l'évolution du chantier PK5-PK12.

du département des Infrastructures, alliant à la fois pédagogie et fermeté, a exprimé la détermination du gouvernement à terminer ce chantier dans les délais. Christian Magnagna a fait comprendre à ses interlocuteurs qu'il urge d'en "finir avec les embouteillages sur cet axe routier très fréquenté". Occasion pour lui aussi de recueillir leurs doléances. C'était en présence de l'édile de Libreville, Rose Christiane Ossouka Raponda. Au nombre de ces préoccupations, la mise à disposition des sites pour l'aménagement d'espaces de vente et d'activités propres aux transporteurs

routiers. Ces opérateurs économiques ont en quelque sorte fait une mise au point: "l'Hôtel de Ville ne devrait plus se contenter de percevoir les taxes journalières, sans pour autant nous mettre dans les conditions idoines pour la pratique de nos activités". La mairie de Libreville, c'est le cas de le dire, est prévenue. Après tout, le site à aménager dans le sens souhaité par ces acteurs ne devrait-il pas lui permettre de mieux les suivre et les encadrer. **RESPONSABILITÉ.** Lors de l'entretien qu'elle a accordé à la presse, au terme de la visite du chantier,

Mme Ossouka Raponda a avancé un chiffre de 21 000 commerçants recensés dans la commune de Libreville. Un nombre exact et vérifiable ? Ou un chiffre estimatif ? Dans tous les cas, une connaissance réelle du nombre d'opérateurs établis dans la cité ne serait pas de trop pour l'Hôtel de Ville afin de maximiser la collecte des recettes municipales. Et que dire des ordures ménagères déversées par les populations sur la voie publique ? Cette question soulève à nouveau la problématique de la disponibilité des bacs à ordures ou de poubelles à certains endroits de la ville. A la décharge des populations riveraines, il y lieu de constater qu'il n'en existe quasiment pas le long de la Nationale 1. Notamment entre les points kilométriques 5 et 12. Mais les habitants concernés ont-ils raison de profiter de cette situation pour

transformer la voie publique en décharge? Tenez, entre l'école publique de Sibang et le rond-point de Melen, on dénombre une dizaine de petites décharges. De jour comme de nuit, des odeurs pestilentielles dégagées par ces poubelles sont une véritable torture pour les riverains et même pour les passants. A qui la faute ? L'Hôtel de Ville a d'ores et déjà décliné sa responsabilité sur la question de la gestion des ordures ménagères à Libreville. Au gouvernement, au demeurant, de prendre ses responsabilités. D'autant qu'il n'appartient pas à l'entreprise Colas Gabon de déguerpir les personnes installées anarchiquement sur l'emprise du projet qui lui a été confié. Encore moins de sensibiliser les populations sur la nécessité de ne plus déverser leurs déchets ménagers sur la voie publique.



Photo : GRM

La fin des travaux attendue pour septembre au plus tard, permettrait de mettre fin aux embouteillages sur cet axe.

Fête des pères



Chaque année, la fête des pères nous donne l'occasion de réfléchir au rôle important que nos pères ont joué dans nos vies ; car un père vaut plus qu'une centaine de maîtres d'école. Je me joins au personnel du Consulat Honoraire du Bénin à Port-Gentil pour souhaiter heureuse fête des pères à tous les papas.
Georges KASSAVI